www.avranches.fr
Le nouveau site internet est en ligne !

Avranches
Communication

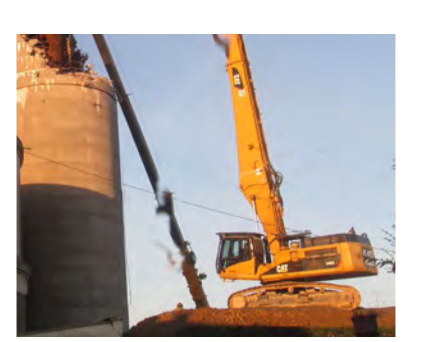
Magazine d'Informations Municipales n°78 - Printemps 2013

Dossier Spécial : Sécurité

Le service Jeunesse déménage
p.4



Travaux
p.8





www.avranches.fr



Maud
-29 kg*

TÉMOIGNAGE

Maud a 35 ans, un travail qui lui plaît et une famille aimante. Une seule ombre au tableau : ses kilos en trop. Après la naissance de son deuxième enfant, elle se fait une promesse et met toutes les chances de son côté pour retrouver la ligne.

Extrait du témoignage paru dans le magazine PesoPERFECTO n°19, disponible dans tous les centres Naturhouse.



« Je suis heureuse !

• Pourquoi avec Naturhouse, ça a marché ?

Ce qui fait la différence, c'est le suivi ! La diététicienne-nutritionniste du centre est toujours là pour nous conseiller, nous épauler, nous motiver.

• Naturhouse, ça se passe comment au quotidien ?

Chaque semaine, nous parlions de ce qui allait, de ce qui ne me convenait pas. Elle réajustait mes menus, mes compléments alimentaires en fonction de mon vécu.

• Qu'est-ce qui a changé ?

C'est le regard des autres qui a le plus changé. C'est bizarre à dire mais perdre du poids a facilité ma relation avec les gens.

* *La méthode Naturhouse permet de perdre de 600g à 1kg par semaine. Cela correspond à une perte de poids progressive et non agressive pour le corps. Ces résultats dépendent du respect du plan diététique, de la prise des compléments alimentaires, du suivi hebdomadaire, de l'activité physique et de la motivation des personnes.*

ENGAGEMENT de RÉSULTAT

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Prenez Rendez-vous!

11 Rue du Pot d'Étain • AVRANCHES
Tél. 02 33 60 65 34

LA MÉTHODE NATURHOUSE

- **Plan diététique personnalisé**
- **Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste**
- **Compléments alimentaires à base de plantes**



Diane (86), diététicienne-nutritionniste diplômée

350 CENTRES EN FRANCE
www.naturhouse.fr







Edito

Sommaire



ÉDITORIAL

2013 :
Un budget équilibré
Des impôts diminués

Le vote du budget est un moment essentiel dans la vie de la commune.

C'est en effet à cette occasion, préparée pendant de longues semaines, que le conseil municipal fait les choix stratégiques de la ville.

Les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement, l'emprunt et la fiscalité sont déterminés de façon précise et reflètent les choix politiques de la municipalité.

Depuis plusieurs années, et afin notamment de soutenir l'activité économique, les entreprises et l'emploi, la majorité du conseil municipal a fait le choix de privilégier les dépenses d'investissement.

Nous avons en contrepartie limité les dépenses de fonctionnement qui ont augmenté beaucoup moins vite que l'inflation et nous avons très nettement réduit notre dette qui est passée de 10 015 000 € en 2001 à 8 350 00 € en 2012 soit une diminution de 16 %.

Au final, la situation financière de notre ville est saine et nous permettra de diminuer sensiblement les taux d'imposition et notamment la taxe d'habitation.

Très peu de collectivités décident ainsi de diminuer l'impôt et il s'agit évidemment d'une très bonne nouvelle pour tous les habitants d'Avranches.

L'année 2013 sera également celle de l'achèvement de la réforme territoriale.

52 communes et près de 44 000 habitants constitueront le 1er janvier 2014 une nouvelle communauté de communes dont le seul objectif est de vous apporter les équipements et les services publics que vous attendez et qui ne peuvent être portés isolément par les actuelles collectivités.

La baisse des impôts et la nouvelle organisation territoriale seront ainsi menées de pair en cette année 2013 que je souhaite riche de projets et pleine de réussite à chacune et chacun d'entre vous.

Guénhaël HUET
Député - Maire

À VOTRE SERVICE

La Maison des Adolescents : Un nouveau lieu d'écoute p.4
Le service jeunesse déménage ! p.4
La nouvelle place de la gare. p.5
Brèves. p.5

UNE VILLE

Bienvenue au Tour de France 2013 . . . . p.6
Salon du livre Avranches 2013 . . . . p.7
Des logements pour les demandeurs d'Asile p.7
Travaux. p.8
Le château d'eau n'est plus !. p.9
Restauration du Marché couvert. p.9
Les zones de rencontre, mode d'emploi p.9
PLU : La procédure suit son cours p.10
Clin d'oeil p.12
Nouveaux commerces p.13

DOSSIER SPÉCIAL

La sécurité publique p.14
La police municipale p.14
La vidéo protection p.15
La Gendarmerie : un rôle préventif en premier lieu p.15
Améliorer le vivre ensemble p.16
Des actions viennent compléter le travail
de sensibilisation dans les quartiers de la ville p.17

DES VIES

Noël pour tous 2012 : 60ème année. p.18
Le groupe Sélune tire sa révérence p.18
Festival Irlandais du 10 au 31 mars 2013 . . . . p.19

À VIVRE

Languettes, tirettes… le livre s'anime au Scriptorial p.20
Le nouveau site Internet est en ligne p.21
Les coups de coeur
de la bibliothèque intercommunale. p.22

DIVERGENCE

Echos de la vie municipale avranchinaise
par l'opposition. p.23

Directeur de la publication : Guénhaël Huet
Coordination : Marie-Claire Chéron
Ont contribué à ce numéro : les services techniques, jeunesse et cohésion sociale, communication, administratifs, musées et patrimoine, informatique et la CCA.
Impression : Imprimerie Moderne
Crédits photos : Ville d'Avranches sauf mention contraire
Visuel de couverture : crédits © Ville d'Avranches.

Tirage : 5 300 exemplaires
Dépôt légal à la parution : Février 2013

Mairie d'Avranches
Tél. : 02 33 89 29 40
Télécopie : 02 33 58 17 90
communication@avranches.fr
www.avranches.fr

La Maison des Adolescents : Un nouveau lieu d'écoute

Soucieuse du bien être de sa « jeune » population, la ville a ouvert ses portes pour accueillir une permanence de la Maison des Adolescents depuis le 31 octobre dernier. Afin de concrétiser ce nouveau partenariat, une convention a été signée entre Guénhaël Huet, Député - Maire d'Avranches et Michel Erambert, Administrateur de la Maison des Adolescents de la Manche.

Accueil, écoute, information, accompagnement

La Maison des Adolescents s'inscrit en complémentarité avec les actions développées par le service jeunesse de la ville d'Avranches, que ce soit dans l'information jeunesse, l'accompagnement de projets de jeunes ou le soutien à la fonction parentale.

Les liens entre animateurs œuvrant sur les quartiers et l'équipe d'accueillant/écoutant de la MDA, qui se tissent dès à présent, permettront d'offrir rapidement aux jeunes et à leurs familles de nouvelles modalités de réponses aux questions qu'ils se posent, collectives ou individuelles. L'arrivée de ce nouvel acteur sur le territoire permettra en outre d'alimenter la réflexion sur la prise en charge de la jeunesse dans le cadre du futur Projet Educatif et Social Local.

Un lieu d'écoute et d'accompagnement

Ce lieu est ouvert à tous, ados, parents, professionnels. Ici, un ado peut rencontrer quelqu'un pour confier un chagrin d'amour, un parent peut dire qu'il n'arrive plus à parler à son fils, un enseignant se demander comment gérer un élève en décrochage scolaire, un bénévole d'association sportive chercher comment aider un jeune en difficulté… La Maison des Adolescents apporte une écoute immédiate et/ou propose, si nécessaire, un accompagnement vers la structure adaptée.

Pour entrer, pas besoin d'autorisation des parents, ni de rendez-vous !

L'accueil anonyme et gratuit se veut convivial dans un cadre chaleureux et confortable. La première fois, un jeune peut pousser la porte par curiosité, et, avec le temps, venir exprimer d'autres attentes, des interrogations, des émotions, des peurs, des satisfactions.

Permanence dans les locaux du Centre Multiservice, place du Marché, près du Point Information Jeunesse tous les mercredis de 13h30 à 17h30, avec ou sans rendez-vous. Tél. : 02.33.72.70.60.



Le service jeunesse déménage !

Une nouvelle entité : la Direction Jeunesse et Cohésion Sociale.
La ville a souhaité rendre plus accessible les services administratifs du service jeunesse au public mais aussi faciliter les démarches administratives. Désormais c'est dans un même lieu que vous trouverez les services sociaux et le service jeunesse.



C'est l'accueil administratif du service jeunesse, auparavant situé au Haras, qui déménage. Le Service est désormais installé au centre multiservices, place du Marché, avec les services sociaux. Ainsi, l'accueil du public en sera facilité… plus de poussette à garer à l'extérieur, plus d'escalier « un peu raide » à monter avec les enfants sur les bras… Les réponses aux questions que vous vous posez seront traitées plus vite du fait de la proximité de ces deux services, du style : je souhaite participer à une action organisée par le service jeunesse… j'ai peut-être le droit à une aide sociale ?

André Heliez, responsable du service animation sociale, centre social a rejoint ce nouveau pôle depuis décembre 2012.

Il a en charge le suivi des dispositifs avec différents partenaires (CAF, Conseil Général, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, MSA…). Il coordonne également les actions du centre social, les animations qui font appel aux différents services de la ville : Marché de Noël, Vacances familles… et le Carnaval.

Ils étaient au Haras, vous les retrouverez désormais place du Marché :
Nadège Teidjong : référent famille
Christelle Besnard : Coordinatrice de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire
Sylvain Restoux : service enfance et scolarité
Johan Helaine : Le nouveau directeur de l'accueil de loisirs des 3/6 ans et animateur périscolaire

D'ailleurs vous pouvez dès à présent réserver votre date du **27 mars 2013**. C'est sur le thème du cirque que vous pourrez défiler en famille dans les rues de la ville avec un parcours identique à celui de l'an dernier.

Deux ateliers sont prévus au centre de loisirs de 6/12 ans, rue de Verdun, pour préparer cette grande cavalcade… les enfants et les parents seront les bienvenus les samedis 16 et 23 mars pour réaliser leurs costumes, maquillages, la décoration des voitures à pédales…



Contact pour plus d'infos

Direction Jeunesse et Cohésion Sociale
Centre Multiservices
Place du Marché
02.33.58.12.52 / 02.33.79.39.40

La nouvelle place de la gare

C'est le 6 septembre dernier que Guénhaël Huet et les élus municipaux ont inauguré la nouvelle place de la gare d'Avranches en présence de Claude Dulamon, sous-préfet, de François Dufour, vice-président de la Région Basse-Normandie et de Roland Bonnepart, Directeur des régions SNCF de Paris Saint-Lazare, de Haute et Basse-Normandie.

Une fréquentation du train en hausse

Depuis 2011, suite à la mise en place du 3ème aller-retour Caen-Rennes, la gare d'Avranches a vu sa fréquentation augmenter. En 2011, 337 personnes par semaine montaient à bord du train à Avranches contre 246 en 2009.

Pour mémoire, ce projet d'un montant global de 550 000 € a reçu une participation de la Région de 50% sur les travaux répondant à des fonctionnalités transport, soit une subvention de 130 000 €. La SNCF a complété sa participation financière de 19 500 € par rapport au projet gare de 2009, sur les travaux du bâtiment voyageurs. La Communauté de Communes d'Avranches a financé 63 500 € et la Ville d'Avranches 337 000 €.



La rénovation de la gare

Les travaux de rénovation du bâtiment voyageurs de la gare se sont achevés en 2009. Ceux de la place se sont achevés cet été. La ville voulait redynamiser le quartier et améliorer son accès en favorisant l'intermodalité, c'est-à-dire l'usage et la complémentarité de l'ensemble des modes de transport. Une voirie totalement transformée, autour d'une place centrée sur la gare et arborée par les services espaces verts.

La SNCF a, de son côté, réalisé certains aménagements comme la création d'un petit parvis. La ville d'Avranches a créé 72 places de parking, matérialisé un arrêt de bus, créé un grand parvis piéton devant le bâtiment voyageurs. La rue de la gare a été requalifiée en zone piétonne, vélo et voiture en zone 30 km/h. La circulation entre la rue de la gare et la rue du Pont Gilbert a été également améliorée.

Une aire de covoiturage

Le covoiturage est désormais un mode de vie. Pratique, économique, qui permet de faire une bonne action pour l'écologie, à l'heure où l'on parle beaucoup de développement durable, voilà une action concrète et facile à mettre en œuvre pour des trajets ponctuels ou réguliers.

La ville a entrepris la création d'une aire de covoiturage dans le cadre du projet de rénovation et de redynamisation du quartier et des environs. Située près de la maison de quartier, à quelques mètres de la gare et proche des principales voies routières, la capacité d'accueil sera de 28 places.

L'opération est estimée à 34.350 €, co-financée par la ville d'Avranches, la région Basse-Normandie, le département de la Manche et la SNCF.

Brèves

Collecte des ordures ménagères pour le centre-ville d'Avranches

La collecte des ordures ménagères **en porte à porte** continue comme avant à raison de deux fois par semaine : le mardi et le vendredi à partir de 5 heures du matin.



Seuls les sacs transparents de 30 litres sur lesquels figure le logo de la Communauté de Communes sont collectés. Les sacs sont à déposer sur le trottoir devant l'habitation la veille des jours de collecte après 20 heures. Attention les sacs noirs ne sont plus collectés, une étiquette rouge y est apposée indiquant le refus de la collecte.

Côté pratique : les sacs transparents sont à retirer à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Et pour les déchets recyclables, excepté le verre, il faut les mettre dans les sacs jaunes, la collecte ayant lieu le mercredi matin à partir de 7 heures.

Et sur le reste du territoire

Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les **conteneurs** répartis sur le territoire de la communauté de communes. Un **badge** vous permet d'ouvrir le conteneur enterré ou semi-enterré pour y déposer vos sacs poubelle. **Utilisez des sacs poubelle de 30 litres maximum** (peu importe la couleur). L'avantage de l'apport volontaire aux conteneurs réside dans la possibilité d'y déposer les ordures ménagères 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.



Côté pratique : les badges sont délivrés à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Les conteneurs « ordures ménagères » sont installés à côté des conteneurs « déchets recyclables »

Bienvenue au Tour de France 2013

Avranches accueillera une étape contre la montre « Avranches/Mont Saint-Michel » le 10 juillet prochain. Pour une ville, le Tour de France représente une formidable opportunité de se faire connaitre de façon différente, grâce à la couverture médiatique de l'évènement et le loisir d'offrir au public un spectacle festif.

Il y a vingt ans, Mario Cipollini venait de remporter sa première étape du Tour au moment de s'élancer pour un contre la montre par équipe long de 81km. A l'arrivée à Avranches, il endossait le Maillot Jaune grâce à ses coéquipiers de chez GB-MG. « Super Mario » était né. En 2002, un autre futur maillot jaune signait son premier succès sur le Tour à Avranches. Bradley McGee avait également affiché un haut niveau de confiance en lui, en annonçant sa victoire aux caméras de télévision dès le départ de l'étape (archives du TDF).

Un spectacle pour tous

3ème évènement mondial sportif, après les Jeux Olympiques et la Coupe du monde de football, le Tour de France sera l'occasion de faire parler de notre ville dans le monde entier.

Et c'est certain, du spectacle il y en aura ! Au mois d'octobre, Bernard Hinault et Thierry Gouvenou sont venus présenter à la presse le parcours. La rampe de lancement sera placée au rond-point de la place Littré. Le circuit empruntera la rue de la Constitution, la place Patton, la rue division Leclerc pour s'élancer vers St Quentin-sur–le-Homme, Ducey, Poilley, Juilley, Précey… et le Mont Saint-Michel en ligne de mire. Le premier coureur devrait s'élancer à 9h56 et le dernier à 16h50.

La ville attend des milliers de spectateurs et la circulation sera interdite dans le centre. Des parkings à l'extérieur seront aménagés, le Tour se réservant d'ores et déjà celui de la place d'Estouteville pour le village départ et ceux de l'Evêché et Valhubert pour le village des équipes. Pas de stationnement non plus Place Carnot, qui sera réservée aux nombreux véhicules officiels de la grande boucle.



Le Tour de France en chiffres (2012)

560 médias
100 chaines de télévisions
55 sites Internet
2 000 journalistes de 35 nationalités
Diffusion TV dans 190 pays dont 60 en direct
4700 heures de diffusion
Internet : 11.5 millions de visiteurs uniques

Dans le cadre d'une exposition sur **l'Histoire du Tour de France dans la région**, qui sera mise en place à partir de mai 2013, l'Association **«Le Mois de la Photographie en Bocage Normand» souhaiterait rencontrer toute personne possédant des photos, films, vidéos, souvenirs ou autres, quelle que soit leur qualité et leur état, relatifs aux passages du Tour de France dans le sud Manche, au cours du 20e siècle**.

Les documents confiés feront l'objet d'un reçu. Ils seront tous restitués rapidement. Les originaux seront numérisés en haute qualité, voire restaurés par l'association. Les noms des prêteurs seront mentionnés en cas d'utilisation dans l'exposition. L'association vous remercie, par avance, pour votre confiance.

Contact :
photoenbocage@voila.fr
ou par téléphone à : Alain Jarocinski, président de l'association, au 06.32.10.45.83,
Dominique Forget, documentaliste, au 06.08.31.21.59.

Salon du livre Avranches 2013

Après le succès des deux précédentes éditions, la ville d'Avranches organise son troisième salon du livre. Comme chaque année, en collaboration avec les libraires de la ville et la bibliothèque intercommunale, le salon du livre a pour vocation de réunir le public autour du livre, de la lecture et des rencontres avec les auteurs.



En 2013, sortez le vélo, les crampons, les raquettes et autres ballons, le salon sera dédié au Sport. Un thème parfaitement en lien avec l'actualité de la ville et de la région puisque Avranches et le Mont Saint Michel accueilleront le 10 juillet prochain un contre la montre lors du 100ème Tour de France.

Avis aux sportifs chevronnés, amateurs, du dimanche ou curieux, la ville d'Avranches vous accueillera le samedi 13 avril 2013 à la salle Victor Hugo de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Au programme : du sport, rien que du sport

Le salon accueille, cette année, une trentaine d'auteurs. Journalistes, entraineurs, anciens sportifs, médecins, explorateurs ou simples amateurs... vous rencontrerez les différents acteurs du monde sportif. De nombreux sports seront mis à l'honneur tel que le cyclisme, football, tennis, équitation, alpinisme, yoga, méditation et bien d'autres.

Ce salon vous ouvrira les portes des stades, courses cyclistes, terres battues et autres terrains de sport à travers des témoignages, biographies, essais, livres techniques, humoristiques, bandes dessinées, photographies et récits d'expéditions. Les plus jeunes seront également les bienvenus. Et peut-être que cette découverte du sport grâce à des livres adaptés suscitera de nouvelles passions.

Une nouveauté : le Japon s'invite au salon.

Cette année, le salon accueille pour la 1ère fois une librairie rennaise spécialisée dans le manga. Une occasion pour les parents comme pour les enfants de découvrir ou redécouvrir ce livre si différent à travers cette activité internationale qu'est le sport.

Passionné de sport ou simple amateur, vous explorerez les nombreux coins et recoins de ce vaste domaine.

Sans oublier le Pôle Régional

Comme chaque année, le salon du livre d'Avranches met à l'honneur les auteurs locaux. Vous y retrouverez des habitués comme Bruno Moutard, Joseph Fromage et Nadine Mousselet qui présenteront leurs derniers titres. De nouveaux auteurs et maisons d'éditions se joindront à eux comme Olivier Leduc et SaperliVpopette, sa maison d'édition consacrée à la littérature pour enfant. Eric Simard, après être intervenu dans les écoles d'Avranches, y dédicacera ses ouvrages. Romans, livres d'histoire, caricature vous retrouverez, lors de ce 3ème salon du livre, l'actualité littéraire Normande.



Parmi les auteurs présents qui vous parleront de sport **venez rencontrer** :
Des journalistes sportifs : Arnaud Ramsay, Bernard Jadot, Jean Damien Lesay, Antoine Breard, Arnaud Hermant, Frédéric Brossard, Pierre Julien Perra, Yves de Chazournes.
Des médecins / entraineurs : Jacques Choque, Jean Didier Kahn, Hubert Ripoll.
Des sportifs ou anciens sportifs : Fabienne Gérard.
Des photographes : Christian Lartillot, Jean-François Molière, Alain Moro.
Des illustrateurs / scénaristes de bande dessinées : Jack Domon, Eric Le Berre, Luana Vergari, Fabienne Pierron, Mélissande Luthringer, Alaïs Clouchoux.
Des écrivains : Léna Ellka, Florian Massemin, Erwan Delcourt, André Scala, René Castagnon, Gil Kressman, Serge et Françoise Laget, Gaëtane Morin, Georges Grard.

Des logements pour les demandeurs d'Asile

Depuis Juillet 2011, un certain nombre de demandeurs d'asile afghans ont été hébergés dans un hôtel de la région avranchinaise, en attendant d'obtenir une place en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA).

Attentive au respect des droits des étrangers en situation régulière sur le territoire français, la Ville d'Avranches a proposé au préfet d'héberger les demandeurs d'asile au sein de logements HLM. En échange, une prise en charge financière est assurée par l'ETAT et les intéressés apportant également une participation financière.

Améliorer les conditions de vie des étrangers

Une convention a ainsi été signée entre le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Avranches et l'Etat. Trois logements sont désormais mis à disposition par le CCAS depuis début septembre 2012 qui peuvent accueillir neuf demandeurs d'asile (venus d'horizons différents : d'Afghanistan, du Kirghizstan ou d'Afrique… et en attente de leur statut de réfugié), une solution moins chère mais aussi plus agréable et plus confortable.

De son côté, l'association Itinérance Sud Manche a pris en charge l'ameublement de ces trois logements, et accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches, et dans leur vie quotidienne.



Travaux

La municipalité a défini les orientations qu'elle souhaite mettre en œuvre pour cette année 2013. D'importants travaux d'aménagement vont être réalisés dans le quartier St Gaudens. Des travaux prévus de la mi-mai à octobre 2013 pour les travaux des réseaux, et de la mi-juin 2013 à février 2014, pour les travaux de voirie.


Une réunion publique a été organisée dans les salons de l'Hôtel de ville afin de présenter les travaux aux riverains et de répondre à leurs interrogations

Ce projet d'envergure a été réalisé par le nouveau bureau d'étude mutualisé de la Mairie d'Avranches et de la Communauté de Communes d'Avranches (CCA), maître d'œuvre de l'opération. Sont concernées par ces travaux : la rue du Pot d'Etain et la place St Aubert, les rues St Gaudens, de Brémesnil, des Fontaines Couvertes, St Pierre, des 3 Rois, place St Gervais (en partie) et rue Challemel Lacour (en partie).

Le coût des travaux est estimé pour la ville à la somme de 950 000 € TTC, y compris le budget d'eau potable et l'assainissement représentant la somme de 538 200 € à charge de la Communauté de Communes d'Avranches.

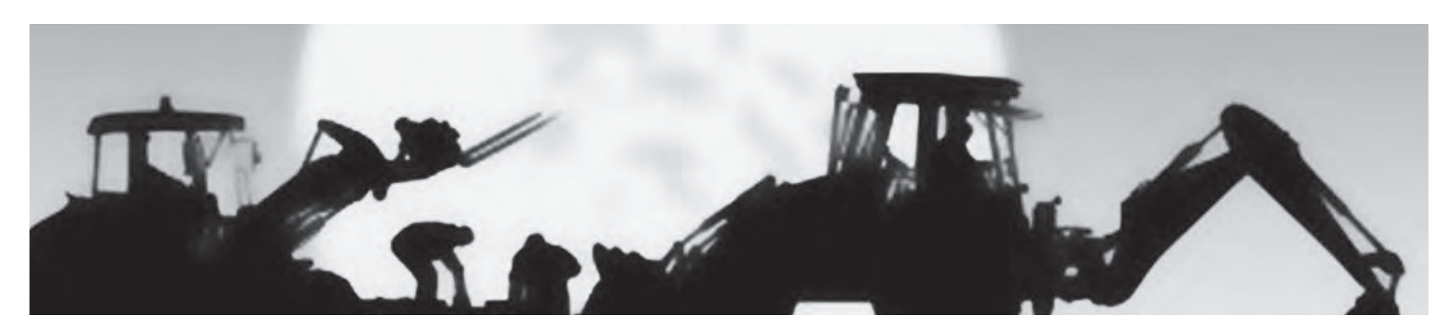
Durant les travaux, les rues resteront accessibles à tous :

- circulation piétonne maintenue
- accès aux commerces

Avant la réalisation des travaux de voirie, il sera nécessaire de procéder par étapes à diverses interventions :

- remplacer les conduites d'assainissement par des réseaux séparés d'eaux usées (compétence de la CCA) et pluviales (compétence de la commune).
  L'étude a mis en avant que pour éviter tout problème de sécurité et de dommages éventuels aux immeubles avoisinants, du fait d'une pause des futurs réseaux à une grande profondeur (environ 4 m), il était nécessaire de reprendre très en amont l'actuel réseau soit la rue Saint-Pierre, la rue des 3 Rois, la place St Gervais (en partie) et la rue Challemel Lacour (en partie)
- remplacer les vieilles conduites existantes d'eau potable (rue St Gaudens) ainsi que les branchements encore en plomb
- remplacer ponctuellement les appareils d'éclairage obsolètes (les réseaux étant déjà effacés), poser des gaines pour l'arrosage automatique, l'intranet, la vidéoprotection, etc.

Les travaux pour les réseaux nécessiteront environ 4 mois et pourraient débuter mi-mai 2013 pour se terminer fin octobre.



Viendront ensuite les travaux de voirie. Chaque rue sera traitée en fonction de ses besoins spécifiques.

Concernant **les rues du Pot d'Etain, de St Gaudens et des Fontaines Couvertes**, un cheminement piétonnier avec des trottoirs élargis pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est prévu. Sur l'ensemble de ces rues commerçantes, afin de garder une unité et assurer la continuité avec la place Littré et la rue de la Constitution, la même gamme de matériaux sera employée soit du béton désactivé pour les trottoirs, des bordures et des caniveaux en granit et chaussée et des stationnements en enrobés noirs.

Rue Brémesnil : classée zone 30
Cette rue se rétrécit fortement à partir de la rue St Gaudens. Un aménagement différent est donc proposé de celui de la rue St Gaudens afin de garder à la fois le stationnement et un cheminement piéton confortable. Afin de limiter la vitesse des petits coussins berlinois seront disposés de loin en loin.

Place St Aubert : zone de rencontre
Le rôle de carrefour de cette place avec des traversées multiples pour les piétons, sa limite avec la rue semi-piétonne des 3 Rois, le nombre de commerces et la terrasse de restaurant conduisent à proposer un classement en zone de rencontre, visant à créer une ambiance apaisée et accueillante pour les piétons, avec un traitement adapté en aplat (plateau surélevé) et de confortables cheminements piétons.

Rues St Pierre et des 3 Rois : zones de rencontre
Compte tenu de leur étroitesse, ces rues sont dépourvues de trottoirs et les piétons circulent de fait sur la chaussée, cohabitant avec les quelques véhicules qui y circulent. Elles seront donc tout naturellement classées en zone de rencontre.

Un aménagement constitué d'un simple caniveau central permettra de suggérer les zones de stationnement et les zones de circulation. Conformément à la législation, les chaussées seront à double sens pour les cyclistes

Les travaux de voirie nécessiteront environ 6 mois et devraient débuter vers la mi-juin de cette année.

Il est à noter que sur l'ensemble du projet, l'offre très importante de stationnement reste quasi identique : 77 places, y compris celles réservées aux personnes handicapées.

Boulevard Foch : autres travaux
En novembre dernier, GrDF a effectué des travaux de renforcement de son réseau. La Ville d'Avranches et ErDF vont entreprendre conjointement à partir du **25 février** des travaux de dissimulation des réseaux aériens (éclairage public, distribution électrique et téléphone) et de renforcement des câbles à haute tension. Les actuels appareils d'éclairage public seront à cette occasion remplacés par des appareils neufs (identiques à ceux de la place Patton). Les rues concernées sont : le bd Foch, l'impasse du Séminaire et l'allée Anquetil.

Les travaux souterrains, les plus gênants pour la circulation, dureront environ 2 semaines pour le bd Foch (pendant les vacances) et 2 semaines pour l'impasse du Séminaire et l'allée Anquetil. Des travaux plus ponctuels s'étaleront jusqu'à la fin du mois de mai prochain pour se terminer par les enrobés du trottoir complet sur la partie neuve et sur la tranchée sur la partie ancienne.

La ville a à sa charge les remplacements d'éclairage public, ErDF a à sa charge les réseaux élecriques haute tension bien évidemment, l'effacement des réseaux aériens et les enrobés de finition.

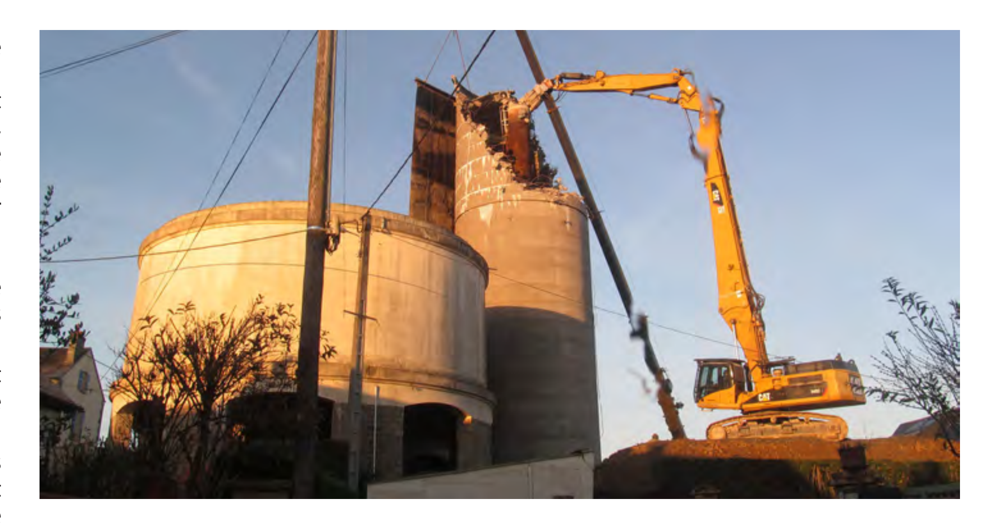
Le château d'eau n'est plus !

Devenu totalement inutilisable du fait de sa vétusté et inesthétique, le château d'eau a été détruit en cette fin d'année 2012.

Une opération délicate qui a demandé quelques semaines d'un travail d'orfèvre. En effet il a fallu découper, aussi délicatement que possible, cet énorme cylindre de béton, haut de vingt-huit mètres, avec une pelle spéciale équipée d'un bras de 24 m et d'une pince « à sucre ». En amont il a fallu faire venir 3 000 tonnes de matériaux de remblais qui ont servi à créer : un terre-plein au pied du château d'eau pour y placer la pelle, une plate-forme pour la grue et deux rampes d'accès pour les engins.

Le chantier a pris 1 mois de préparation et deux semaines pour la démolition. La remise en état devrait s'achever vers la mi-février.

Le bâtiment présentait des défauts d'étanchéité et les canalisations étaient en mauvais état. Il eut été trop coûteux de le restaurer, mieux valait le démolir. Mais que l'on se rassure, les réservoirs mitoyens d'une capacité de 600m^3 chacun, sont des réserves suffisantes pour l'alimentation en eau des Avranchinais. Beaucoup moins hauts que le château d'eau, ils ne sont pas visibles de la place Patton. Leur rénovation est programmée en 2013 pour l'un et 2014 pour l'autre.



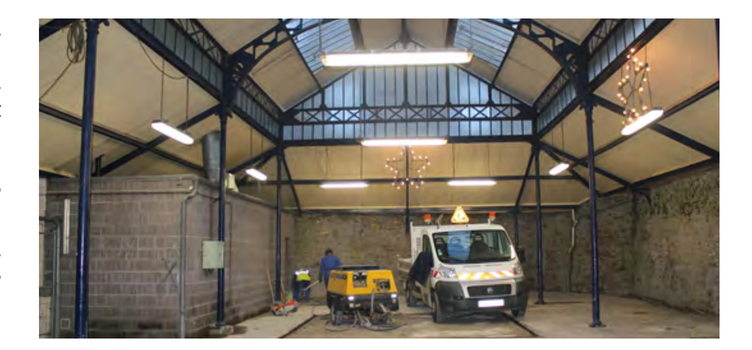
Il ne faut bien évidemment pas oublier de remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension. Ils ont permis le passage des engins sur leur propriété et ont donc singulièrement facilité et écourté le chantier.

Restauration du Marché couvert

Les travaux concernant les Petites Halles ont débuté le 21 janvier dernier. La ville souhaite redonner vie à ce lieu aux allures de pavillon Baltard et y rétablir une activité à caractère commercial.

Les nombreux travaux prévus comprendront la révision de la toiture, la suppression des tables, le remplacement des caniveaux, la création d'un local technique, le passage des réseaux électricité et eau, l'installation de prises de courant et de points d'eau, le remplacement de l'éclairage, la réalisation d'un portail dans le même style que celui de l'entrée du Jardin des Plantes pour l'entrée située rue du Général de Gaulle, la mise en place d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite…

Le site sera fermé pour les travaux pendant trois mois. Le marché Bio, qui se tient habituellement le mercredi, sera déplacé pendant toute cette période sur la place Littré.



Les zones de rencontre, mode d'emploi

Des règles de circulation et les aménagements qui en découlent renforcent la tranquillité et la sécurité des rues et donc celle de chacun d'entre nous.

Cette zone, instaurée par le code de la route, est destinée à tous les usagers : piétons, cyclistes et véhicules motorisés. Chacun peut y circuler sur la chaussée, la priorité est cependant donnée aux piétons. Les véhicules peuvent y rouler mais sans excéder la vitesse de 20km/h. Elles remplacent et complètent de fait les anciennes zones semi-piétonnes. La rue Lebreton et les contre allées de la place Patton, classées en zone de rencontre depuis deux ans, ont servi de test dans un premier temps.

Mieux partager l'espace public

La rue Lebreton est un bel exemple de partage de l'espace. En effet de nombreux piétons l'empruntent régulièrement pour se rendre vers les établissements scolaires. Dépourvue de trottoirs à cause de son étroitesse, les piétons sont obligés de circuler sur la chaussée, cohabitant sans difficulté avec les quelques véhicules des riverains qui empruntent cette voie. Les piétons prenant possession de l'espace les véhicules sont ainsi contraints de ralentir.

Aménagement de trois nouvelles zones

Plusieurs secteurs ont récemment été réaménagés selon ce principe il s'agit des contre-allées de la place Patton, de la toute nouvelle place de la gare ou encore dernièrement de la rue du Bois Pépin (la nouvelle résidence Manche Habitat comprenant 20 logements).

Signalisation

À chaque entrée de la zone de rencontre, un nouveau panneau vient préciser la règle à suivre et affiche la limitation de vitesse à 20 km/h.



PLU : La procédure suit son cours

Le document de référence, c'est le Plan local d'urbanisme qui remplace peu à peu les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS). Comment s'élabore-t-il, quels sont ses objectifs ? Ce nouveau plan est actuellement en phase d'étude avec le cabinet spécialisé Prigent et Associés. Un projet conçu pour les 10 à 15 prochaines années d'où l'importance de bien réfléchir aux enjeux qu'il représente pour la ville d'Avranches.

Crédit photos : cabinet prigent et associés

Nécessité de concertation dès la phase préliminaire de l'étude

Un P.L.U. s'élabore à partir d'un diagnostic préalable aboutissant à la détermination d'un projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) de la ville. Pendant toute la durée des études préalables, une concertation avec les habitants doit avoir lieu. En fin d'études, le Conseil Municipal tirera le bilan de cette concertation puis arrêtera le projet de PLU pour le soumettre au contrôle de légalité du Préfet. Ensuite, après une enquête publique, le PLU sera définitivement approuvé par le Conseil Municipal et mis en vigueur pour remplacer le POS.

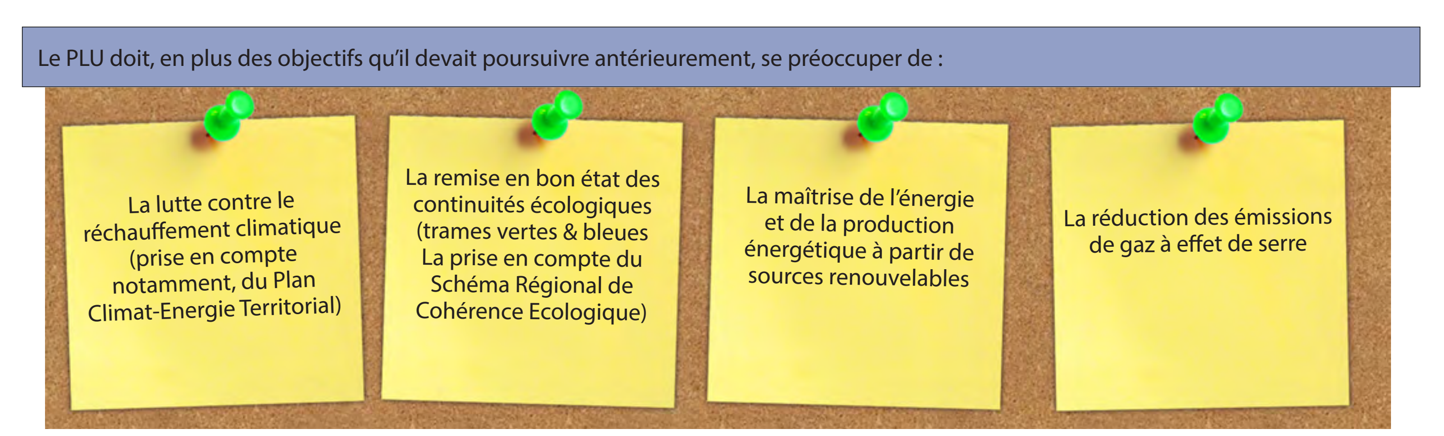
Ainsi tout au long de la procédure, les administrés sont invités à consulter le cahier d'observations qui est à leur disposition en mairie au Secrétariat Général.

Chacun peut, dès à présent, apporter ses remarques, suggestions, propositions d'intérêt général pour la ville et ses habitants actuels et futurs sur ce registre.

Un PLU comporte un rapport de présentation qui explique le projet retenu par les élus. Ce rapport présente le diagnostic global du territoire de la commune ainsi que les prévisions économiques, démographiques et les besoins répertoriés en diverses matières.

Le rapport explique et justifie également les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui, lui, définit entre autres, les orientations des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, etc.

Le PLU doit, en plus des objectifs qu'il devait poursuivre antérieurement, se préoccuper de :



Le PLU organise le développement de la commune en :



Consultation du registre

Secrétariat Général
Hôtel de Ville - Place Littré
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi









Crédit photos : cabinet prigent et associés



Inauguration Tennis

Un moment attendu avec impatience mais cela en valait la peine car un revêtement comme celui de Bercy, difficile de trouver mieux ! Finie la terre battue, le nouveau revêtement apportera plus de confort pour les joueurs et une facilité d'entretien non négligeable. Les courts extérieurs ont été également refaits.



Inauguration Canoë Club

C'est dans un ensemble d'équipements flambants neufs que les élus et les membres du canoë club d'Avranches se sont retrouvés pour couper le ruban. Situés route de Saint Brice, les différents bâtiments sont destinés soit à l'accueil, aux vestiaires ou à entreposer le matériel. On y trouve aussi une salle de réunion et un espace dédiés aux groupes... Le club compte 166 licenciés et son équipe masculine de N1 a terminé troisième de la coupe de France.



« La magie de Noël »

Des chalets offrant de l'artisanat indien, jeux vidéo, jouets en bois, sacs, bonnets, accessoires de mode… avec pour les plus gourmands des confiseries artisanales, du jambon, des tapas... sans oublier les plus petits avec le manège, pendant que les plus grands se sont retrouvés autour des châtaignes grillées et du vin chaud. Un père Noël et sa calèche, des animations proposées par la ville sous les petites Halles, et divers ateliers atelier d'art floral, bois, dégustation et de sensibilisation aux saveurs, initiation à la magie...



Embrasement de la mairie

Pour la première fois, la ville d'Avranches a vu sa mairie sous le feu des projecteurs.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, jeux de lumières, musiques et feux d'artifices étaient au rendez-vous. Le 21 décembre à 20h, l'hôtel de ville s'est embrasé pour la plus grande joie des spectateurs.



Les lauriers avranchinais

C'est au cours de la soirée des Lauriers Avranchinais que la ville a félicité les sportifs méritants ayant obtenu des titres au niveau départemental, régional voire national. L'occasion également d'applaudir les bacheliers qui ont obtenu leur diplôme avec une Mention Très bien. Au total 21 bacheliers, 20 clubs, 1 lycée et 1 collège ont répondu et 209 lauréats ont été récompensés.

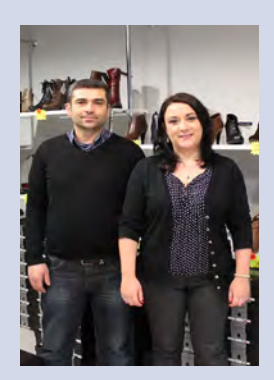


Remise des clés aux locataires du bois pépin

Les locataires des 20 logements de la rue du Bois Pépin se sont vu remettre officiellement leurs clés au cours d'une sympathique cérémonie. Les élus accompagnés de Guy Nicolle, président de Manche Habitat ont inauguré officiellement ces nouveaux logements sociaux. Des logements flambants neufs, à haute performance énergétique, avec jardin, garage, accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour rappel, Avranches possède 1439 logements sociaux répartis sur différents quartiers dont 209 individuels, ce qui représente 40% du parc d'habitat.

Pierre Murat



Etre bien chaussé est important. Pour des chaussures tout cuir, rendez-vous dans la boutique Pierre Murat, galerie du grand passage. Virginie Tripard vous conseillera pour des chaussures tout confort. Vous aurez un large choix et même celui du sur-mesure. Sur les modèles exposés en magasin, vos chaussures pourront être réalisées selon vos mesures et personnalisées selon l'échantillonnage de cuir qui vous plaira. Confort, personnalisation et produits faits main vous attendent dans cette boutique.

Ouvert du mardi au samedi : 10h-12h et 14h-19h

Galerie du Grand Passage - 5, rue de la Constitution
Tél : 07.61.45.19.75

EP Peinture



Emmanuel Presse propose ses services de peinture, pose de papier-peint, toile de verre, toile à peindre ou encore enduit décoratif, ses compétences sont multiples. Il fait aussi du revêtement de sol plastique, pose de parquet flottant, ravalement de façade, et démoussage – nettoyage de façade et toiture. Faïence, carrelage, vitrerie ou encore pose de placo sont aussi proposés. Du fait de son statut d'auto-entrepreneur, la T.V.A. est exonérée pour le client. N'hésitez pas à le contacter.

Ouvert du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-18h

13, rue d'Islande - Tél : 06.65.21.44.54

Pizza Sprint

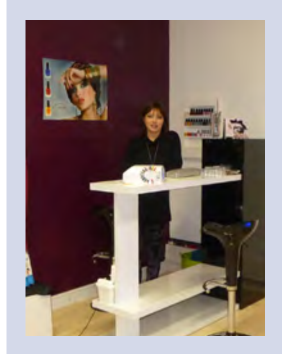


Envie d'une pizza ? François et son équipe dynamique vous accueillent et vous proposent une vingtaine de délicieuses pizzas à savourer. A déguster sur place, à emporter ou à vous faire livrer à domicile. La carte revue tous les trois mois, avec ses réductions, permet l'intégration de nouveautés. Pizza Sprint propose aussi des sandwichs avec des formules (boissons ; desserts), ainsi que des tapas, boissons habituelles, pâtisseries et glaces. Côté originalité : La pizza Nutella pour les plus gourmands...

Ouvert 7/7 : 11h30-14h et 18h30-22h30
(sauf vendredi et samedi jusqu'à 23h)

64, rue de la Constitution - Tél : 02.33.60.04.04

Beauty & Style



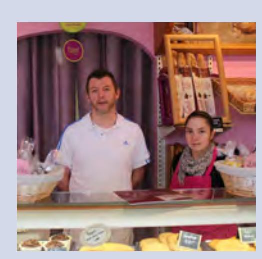
Entrez dans l'univers de **Sabrina Duchene**. Envie de cheveux ou de cils plus longs, elle vous propose des extensions, des ongles manucurés; elle fera de vos mains et de vos pieds de véritables œuvres d'art. Bronzage sans UV, maquillage de jour ou de soirée, forfait mariée, maquillage permanent sont d'autres services proposés.

Originalité du centre : la fish pédicure. Les « garras rufa », petits poissons mangeront les peaux mortes de vos pieds, pour une expérience et un moment de détente.

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30-18h30, l'après-midi le lundi et mercredi et le samedi de 10h à 17h30.

6, rue St Gaudens - Tél : 09.80.43.17.32 / 06.50.52.42.04

La cabane à pain

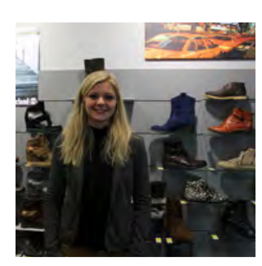


Hervé Reusiau vous accueille rue de la constitution dans sa boulangerie. Avec des produits faits maison, laissez-vous tenter par sandwichs, pâtisseries ou encore viennoiseries. Au choix également des paninis, des nordiques, des petites pizzas, croque-monsieur et même des salades. Parmi les pâtisseries, éclairs, tartes normandes… raviront vos papilles!

Ouvert du lundi au samedi : 8h-19h15

20, rue de la Constitution - Tél : 02.33.60.25.26

Quai n°3



Pour ceux qui aiment la mode et qui veulent être bien chaussés, bienvenue dans votre nouvelle boutique Quai n°3. Dans sa boutique moderne et branchée, **Lucie** vous conseille. Ce magasin est le dernier né d'un trio (Cannelle et Calika), gérés par Marie-Claude Gastineau « Trois boutiques, différentes marques et pour tous les goûts, tous les âges ».

Ouvert du mardi au samedi : de 9h30-12h15 et de 14h30-19h

2, rue de la Constitution - Tél : 02.33.68.56.18

Au Fournil d'Antan

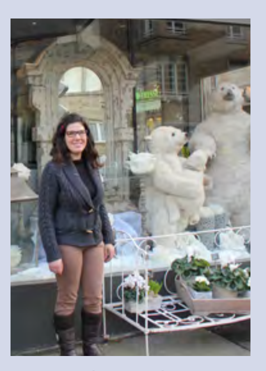


C'est dans une boulangerie conviviale que la famille Tuault vous accueille. Les pains, pâtisseries tout comme les chocolats sont entièrement faits maison. Flûte gana, fleur de sel, campagne au levain : une grande variété de pain à découvrir. Parmi les pâtisseries, le Royal : gâteau au chocolat sur biscuit au praliné feuilleté ou encore une spécialité locale : la tarte aux pommes… La maison propose aussi des pièces montées à thème : de nombreuses formes originales sont possibles.

Ouvert du lundi au vendredi : 7h30-13h30 et 15h-19h30 (19h le samedi)

Rue du Dr Gilbert - Tél : 02.33.58.10.73

Anne Freret



Stéphanie Lagoutte vous accueille, place St Aubert, dans une ambiance tamisée aux odeurs fleuries. Les bouquets champêtres sont réalisés avec des fleurs de saison. Avec environ trois approvisionnements par semaine, la fraicheur et l'aspect naturel sont privilégiés au côté sophistiqué. Pivoines, renoncules, anémones, pois de senteur, roses d'équateur et bien d'autres plantes et fleurs vous attendent chez Anne Freret. Autre particularité, quelques articles de décoration comme des bougies décoratives et parfumées.

Ouvert du mardi au samedi : 9h-12h30 et 14h-19h30
Le dimanche : 9h-13h

1, place Saint Aubert - Tél : 02.33.48.72.66

La sécurité publique

L'une des priorités que s'est fixée la ville d'Avranches est de garantir la sécurité pour tous. Même si elle n'est pas une ville réputée pour sa dangerosité, Avranches connaît et subit des incivilités et des délits qui, si ils ne sont pas pris au sérieux, peuvent remettre en cause sa tranquillité et sa qualité de vie.

La sécurité est en effet la première des libertés des habitants d'une ville et donc le premier devoir d'un élu. Il paraît normal de pouvoir sortir le soir sans craindre de se faire importuner ou agresser.

Des actions sont mises en place sur la ville d'Avranches. Une collaboration étroite existe entre les élus et divers partenaires. Des réunions mensuelles sont l'occasion de faire le point sur les affaires résolues ou celles en cours qui nécessitent un suivi.

Un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été mis en place. L'occasion, lors des réunions, de réfléchir ensemble à la manière de préserver la tranquillité des citoyens et aux actions à envisager. Ce Conseil regroupe des élus et des services municipaux, mais aussi des travailleurs sociaux, des représentants de l'Etat, de la justice et de la gendarmerie.

La sécurité publique, c'est aussi la prévention et le repérage des personnes en difficulté sociale, des familles à risque ou des mauvaises relations de voisinage mais également l'accompagnement lié au logement… Un travail est alors nécessaire avec les partenaires concernés tels que Manche Habitat ou les assistantes sociales du Conseil Général…des personnes ressources qui peuvent intervenir sur les situations jugées difficiles. Une collaboration qui, elle aussi, fonctionne bien.



La police municipale

La police municipale d'Avranches se compose de quatre agents et assure avant tout une mission de proximité. Elle veille au bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Placée sous l'autorité directe du maire, sa mission de proximité est fondamentale. Elle gère au quotidien les problèmes de petite et moyenne délinquance.

Contacts

Police Municipale
1 rue Saint Martin
50300 Avranches
Tél : 02 33 48 84 90

La gendarmerie et la police municipale collaborent depuis déjà plusieurs années en organisant des « rondes » pédestres dans les différents quartiers d'Avranches.

A raison d'une fois par semaine, ces patrouilles pédestres permettent de se rapprocher de la population et de lui prodiguer des conseils de bon sens ainsi que de la rassurer s'il en est besoin.

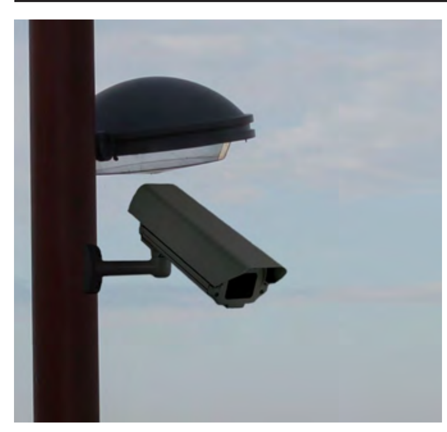
Quotidiennement au service des administrés

Les quatre policiers municipaux veillent à la qualité du cadre de vie et au respect des règles de vie en collectivité. Ils veillent à la protection des personnes et des biens et assurent des missions de médiation et de prévention de la délinquance. Ils font respecter les arrêtés de police du Maire, contrôlent les règles de circulation et stationnement et verbalisent quand cela est nécessaire. Ils participent au bon déroulement des manifestations culturelles ou sportives, assurent aussi la sécurité et la prévention aux abords des entrées et sorties des écoles. Ils sont aussi chargés de l'application de la police funéraire. Leur mission s'étend également à la mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif ou gênant ou des épaves… à la capture des chiens errants qui sont conduits au refuge géré par l'association Passerelles. Le refuge est situé à la Soudairie, au Petit Celland. Vous pouvez les contacter au 02.33.58.32.34.

Opération Tranquillité vacances

Vous partez en vacances et craignez les cambriolages ? Tout au long de l'année avec un temps fort en juillet et août, la police municipale en collaboration avec la gendarmerie, vous propose d'effectuer des passages quotidiens devant votre domicile pendant votre absence sur simple demande.

La vidéo protection



Il est important de souligner que la consultation des vidéos ne pourra être utilisée que pour des recherches et des enquêtes à la suite de la constatation d'un délit.

Même si le projet a pris quelques mois de retard, les caméras seront installées comme prévu. Il s'agit de protéger et non pas de surveiller, d'aider les enquêteurs à comprendre ce qui s'est passé et à identifier les protagonistes d'une scène de violence ou d'infraction, *a posteriori*. Il est bon de rappeler que la loi relative à la vidéo-protection garantit pleinement la liberté individuelle en posant des règles très précises tant en ce qui concerne les conditions d'installation des caméras que les conditions d'accès aux images. La vidéo-protection n'est ni une atteinte aux libertés ni une formule magique qui permettrait de tout régler. Elle est simplement un outil supplémentaire au service de la sécurité publique et donc de la liberté individuelle.

Réalisée conjointement avec les services de la gendarmerie, l'étude préalable a déterminé six secteurs : la place Patton, l'intersection rue de Mortain / rue du commandant Bindel, la rue de la Constitution, la place Littré, les places Carnot et Georges Scelle et le giratoire de Montcreton.



La Gendarmerie : un rôle préventif en premier lieu

Assurer la sécurité des personnes et des biens mais aussi rester en contact avec la population, protéger les citoyens contre les menaces de toutes sortes, dissuader par une présence visible… font partie des actions de la *Brigade territoriale Autonome d'Avranches*.

Commandée par le Capitaine Lansel, elle est composée d'un effectif de vingt-cinq gendarmes qui assurent différentes missions auprès de la population.

La ***Brigade territoriale Autonome d'Avranches (BTA)*** intervient auprès des populations plus fragiles. En effet les personnes âgées sont bien souvent vulnérables et il n'est pas inutile de rappeler quelques fondamentaux concernant le démarchage, les vols avec ruse ou plus simplement les règles de sécurité routière. Des actions sont d'ailleurs menées conjointement avec les services sociaux de la ville et différents partenaires, permettant ainsi, de revoir les bases du code de la route et permettre aussi de mieux partager la rue.

Toujours sur le thème de la prévention, la BTA d'Avranches, intervient auprès des scolaires pour parler de l'addictologie, des nouvelles technologies (blog,



internet…) et des dangers qu'ils peuvent représenter, des incivilités et, chez les plus jeunes, du B. A. BA. du code de la route…

La BTA d'Avranches assure lors d'évènements festifs le bon déroulement des manifestations : Polynormande, Tour de France le 10 juillet prochain, Marché de Noël ou les Eclats de rire... en donnant un avis en amont et en s'assurant que tout soit conforme le jour J. La réussite dépend d'une étroite collaboration avec la ville et les personnes concernées.

Pour le capitaine Lansel, la prévention passe avant la répression et se dit satisfait de l'entente qui existe avec la ville, mais aussi avec les différents partenaires de la vie économique et sociale. Une harmonie qui permet de faire de la ville d'Avranches un lieu de sécurité et de tranquillité publiques.

Améliorer le vivre ensemble

Les services sociaux et le service jeunesse œuvrent ensemble dans les différents quartiers de la ville. Des actions qui mettent en avant les notions de tolérance, d'entraide et de mieux vivre ensemble.



Projet « Tolérance en itinérance »

La prévention de la délinquance passe aussi par une action éducative de chaque instant, favorisant les échanges sociaux et intergénérationnels…

La culture, outil d'émancipation et d'épanouissement individuel, est une thématique prépondérante au Projet Educatif et Social d'Avranches. Ce projet, né d'un partenariat fort entre les services culturel et jeunesse de la ville, vise à **apporter une réflexion collective sur le vivre ensemble, tout en favorisant l'expression des habitants et le respect des différences**.

Outre le fait de démocratiser l'approche artistique par la relation entre l'artiste et les habitants, tout en valorisant leurs pratiques, les animations proposées ont permis a chacun de s'exprimer sur la notion de « tolérance », comme outil quotidien d'amélioration du « vivre ensemble ».

Ainsi, de septembre à novembre 2012, les animateurs accompagnés d'artistes pour l'occasion, ont proposé diverses animations à un large public, parallèlement à l'exposition temporaire d'Abd elMalik NOUNOUHI intitulée « Tolérance » présentée à l'Espace Mosaïque et au Point Rencontre Molière.

Les enfants du centre de loisirs 3-6 ans ont fabriqué un « ***arbre de la Tolérance*** » qui cheminera ensuite sur les structures municipales, afin d'y recueillir ses « feuilles », mots, phrases, photos ou dessins, symboles d'union et de pluralité…

Les adolescents, après une phase de recherche sur les personnages qui illustrent le mieux la notion de tolérance et de partage, ont réalisé une fresque sur le mur d'expression de l'Espace Mosaïque, mêlant leur technique de graff à la calligraphie arabe.

Une douzaine d'habitants a participé à trois ateliers d'écriture, animés par l'Association KHA-léidoscope, et rédigé des textes sur ce thème tout en découvrant le Slam.

Les habitants de quartiers de l'Hyvernière, Molière et la Turfaudière ont reçu la visite d'un clown et d'animateurs leur proposant d'exprimer graphiquement leur perception de la tolérance au quotidien sur de grandes toiles ou tout simplement de s'essayer à définir cette notion. Les douze œuvres ainsi que les textes réalisés ont été exposés au Scriptorial et poursuivront leur chemin dans différents espaces de la ville.

Le vendredi 16 novembre dernier, lors de la journée internationale de la tolérance, une soirée d'échanges et de coproduction avec l'artiste a été proposée aux Avranchinais. Abd elMalik NOUNOUHI a ainsi apporté sa touche personnelle aux œuvres réalisées sur les quartiers avant de proposer une visite commentée de son exposition Cheminement (s) Traces calligraphiques, au Scriptorial.

La soirée s'est terminée par un Théâtre forum proposé par les jeunes et adultes du réseau d'échanges et de savoirs (animé par Elisabeth ABECASSIS). La soixantaine de personnes présentes était amenée à s'exprimer sur des thèmes tels que le handicap, l'exclusion ou les conflits de voisinage…

Ces animations alimentent le travail quotidien des équipes d'animation, qui, à travers les projets pédagogiques pour les plus jeunes et la mise en place d'espaces de rencontres ouverts à tous, tentent de consolider les liens entre les personnes afin d'améliorer le vivre ensemble au sein de la cité.



Des actions viennent compléter le travail de sensibilisation dans les quartiers de la ville

Les chantiers jeunes animent le temps des vacances scolaires. Les travaux réalisés à cette occasion participent à l'amélioration du cadre de vie tout en sensibilisant les jeunes au monde du travail, favorisant ainsi leur socialisation.

Des séjours d'une durée de 2 à 8 jours sont proposés pendant les vacances. Un travail en amont est réalisé avec les jeunes dans le choix et la mise en œuvre de leurs projets. Les familles impliquées et la mixité sociale permettent d'aborder les notions de respect, de tolérance et de vivre ensemble.

D'autres actions sur les quartiers telles **que le carnaval, le marché de Noël**… permettent aussi de créer du lien social et intergénérationnel, des relations de voisinage et de l'entraide. Des ateliers réunissent les générations en amont pour la réalisation de ces projets, chacun y apportant son savoir.

La ville a bien conscience qu'il est important de tout mettre en œuvre pour accompagner les différents publics. **Le référent famille, par exemple (dans le cadre de son Projet Educatif et Social Local)** a pour mission d'orienter et d'accompagner les familles sur les questions liées à la parentalité. Il propose différentes actions en lien avec les équipes et travailleurs sociaux : sorties, séjours familiaux, débats…

Un exemple réussi : l'Université Populaire des Parents

Un travail qui, avec d'autres partenaires, a permis de rassembler des parents qui se réunissent régulièrement pour réfléchir autour de ce thème.

La ville, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf), l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) et le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Manche (REAAP) apportent une contribution financière et une aide à ce projet.

Dernière action en date le 22 novembre dernier, en matinée, l'Université Populaire des Parents a organisé un colloque autour du thème : « les valeurs et leur transmission au sein de la famille évoluent-elles avec le temps ? ».

Les parents ont pu, durant ce colloque, échanger sur le sujet et développer leurs idées. Pour l'UPP d'Avranches, il a été l'occasion d'ouvrir le groupe à d'autres parents motivés, et d'autres associations. L'idée de constituer une association de loi 1901 a été également abordée. Sur le long terme, cela pourrait permettre de mieux faire connaître l'UPP, de développer ses actions...









Plus d'infos

Direction Jeunesse et Cohésion Sociale
Centre Multiservices
Place du Marché
02.33.58.12.52 / 02.33.79.39.40

Noël pour tous 2012 : 60ème année

Déjà 60 ans que les bénévoles participent à cette manifestation solidaire. Des bénévoles présents au cours des diverses actions : collecte alimentaire, collecte de jouets, arbre de Noël… Des bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine : qu'ils en soient vivement remerciés.



Créé en 1952 sous l'appellation « le rêve de Noël » au profit de l'orphelinat d'Avranches, l'organisation « Noël pour Tous » prendra le relais au fil du temps. La collecte alimentaire dans les grandes surfaces débute en 1987, les tirelires chez les commerçants sont déposées dès 1990 et c'est en 1995 que les écoles sont sollicitées pour la collecte de jouets. Il s'agit à présent de remettre des denrées alimentaires et des jouets aux familles les plus démunies de la région d'Avranches.

La collecte auprès des particuliers et des entreprises sert à remplir les colis de Noël, bien sûr, mais aussi à soutenir les associations qui apportent nourriture et réconfort aux plus démunis tout au long de l'année.

Cette année le Foyer Occupationnel Adulte (FAO), qui dépend de l'Association des Parents et Amis d'Enfants et Adultes Inadaptés de l'Avranchin, s'est chargé des badges destinés à être vendus lors de la collecte alimentaire.

Des bénéficiaires, toujours plus nombreux.

Un anniversaire ce devrait être avant tout une fête même si hélas le contexte actuel ne s'y prête guère. Ce 60ème anniversaire a donc été l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui se mobilisent, tous les généreux donateurs qui malgré les difficultés économiques actuelles n'hésitent pas à répondre présents.

Les différentes opérations :

La collecte alimentaire

Les associations caritatives ont été présentes dans les principaux magasins d'alimentation de la ville et de la baie et les donateurs se sont montrés plus généreux.

La collecte alimentaire en chiffres c'est **2012 : 3,58 tonnes collectées**, 2011 : 3,30 tonnes collectées, 2,9 tonnes en 2010 et 2,6 tonnes de 2009 et 3,7 tonnes de 2008.

La collecte de jouets

La collecte de jouets, destinée aux enfants de 0 à 14 ans, est réalisée dans toutes les écoles. Là encore ce sont les bénévoles qui assurent le tri et la répartition. Ils s'occupent également de la préparation des colis de Noël et de la distribution aux familles défavorisées du canton.

Là aussi, il est à noter hélas que le nombre d'enfants est en augmentation.

Ce sont 150 enfants en 2012, 138 enfants en 2011, 133 enfants en 2010 et 118 enfants en 2009 qui **ont bénéficié de l'opération**.

« Noël pour tous » c'est également une collecte d'argent reversée ensuite aux associations caritatives. Les entreprises et les différentes collectivités du canton participent activement chaque année à Noël pour tous. Et **l'Opération Tirelire** qui associe les commerçants en leur proposant de mettre à disposition de leurs clients des Tirelires Noël pour tous.

Les associations avec le concours de la ville d'Avranches participant à cette manifestation de solidarité :
Secours Catholique, Conférence Saint Vincent de Paul, Croix Rouge Française, Restos du Cœur, Lion's Club, Rotary Club, Association Créa'danse, Maison familiale Rurale de Vains et St Senier, Association de Solidarité Alimentaire du Canton d'Avranches (ASACA), Ecoles du Canton, Groupe OSÉE, Maisons de quartiers, Foyer du Val de Sée.

Le groupe Sélune tire sa révérence

Le groupe SELUNE a été fondé à la fin de l'année 1977, et son premier concert à Avranches date de février 1978. Le succès est venu très vite, en raison de l'originalité du répertoire (exploitation notamment du *Manuscrit de Bayeux*, recueil de chansons de la fin du XVe siècle), et de la recherche dans l'harmonisation et le mélange des voix et des instruments.

Premier 33 tours (le *Manuscrit de Bayeux*) dès septembre 1978, suivi du tournage d'un film pour la télévision de Noël de la même année (*Complainte pour Sélune*). Le second 33 tours (*Chansons de Normandie et d'Outre Manche*) suit en septembre 1979, tandis que le groupe connaît de nombreux succès. Troisième 33 tours (*En fait d'amour*) en 1981.

Le groupe passe à TF1, Antenne 2, et France 3, plusieurs fois, ainsi qu'à France Culture pour l'importance historique du Manuscrit de Bayeux.

En même temps, Sélune commence à tourner hors de la région : tournée pour les Jeunesse Musicales de France, passages réguliers en Allemagne, dans la région de Francfort (6 à 8 concerts à chaque fois dans la région de Francfort, notamment dans le merveilleux Hessenpark). Une tournée en Pologne, une autre en Slovaquie, et participation très remarquée au festival de Charleroi en Belgique.

A partir de 1988, le groupe commence à réduire ses activités pour de nombreuses raisons, et se contentera de deux C.D. : *A la duché de Normandie*, et *Hélas, madame*.



A Saint Saturnin, à la fin de l'année 2012, le groupe a donné son dernier concert dans une église pleine : les quatre musiciens du début (Eric Guenard, Jeanette Corre, Dominique Dodier, Jean Paul Thiland), toujours les mêmes plus Emilie Corre, musicienne professionnelle, qui était un bébé lors de la naissance du groupe...

Festival Irlandais du 8 au 30 mars 2013

Tout est parti de l'association de deux évènements envisagés par les Amis de Sélune et le groupe les pieds au plancher. Une idée qui a germé autour du thème de l'Irlande et de la fameuse Saint-Patrick. Parmi les associations contactées, une dizaine ont répondu présentes pour animer ce festival « la tête en l'Eire…et les pieds au plancher »… tout un programme.

Pas toujours facile de monter un tel projet, heureusement, chacun y a mis du sien. Et c'est ainsi que la fête va durer trois semaines au cours desquelles on trouvera diverses animations telles que des conférences, du théâtre, une soirée cinéma, des concerts, des stages de danses ou de calligraphie…

Le programme sera pendant toute la durée du festival sur le site internet de la ville www.avranches.fr

Vendredi 08/03
- Amis de la Bibliothèque rencontre avec Hervé Jaouen, Bibliothèque intercommunale, 20h30, gratuit pour tous
- Chorale Vocal'In et groupe Pirouette : Chants et musique d'Irlande, église Saint Saturnin, 20h30, participation libre

Lundi 11/03 Université Inter âges Conférence sur l'histoire de l'indépendance irlandaise par Mme DAVY salle de Ponts sous Avranches, 14h30, gratuit

Vendredi 15/03
- Soirée théâtre : *Le baladin du monde occidental*, de Synge, par les comédiens des Amis de Sélune, salle du Val Saint Père, 20h30, 8€ (TR 5€)

En avant-scène, démonstration de lancer par les Pêcheurs à la mouche de l'Avranchin.
- Amis de la Bibliothèque rencontre avec Bernard Berrou, Bibliothèque intercommunale, 20h30, gratuit

Samedi 16/03
- stage enluminure celtique, avec Astrid Bertin et Marceau Pradinas, rue Saint Gervais, de15h à 18h. Plus de 10 ans 20€ Renseignements et réservations au 06 20 20 53 29
- Concert de musique irlandaise par le groupe Mora-Mora, invité par Les Amis de Sélune. En première partie, Jeanette et Emilie Corre salle de Ponts sous Avranches, 20h30. 12€ (TR 8€)

Lundi 18/03
- Conférence UIA sur la littérature irlandaise, par Mme DAVY, salle de Ponts sous Avranches, 14h30 Gratuit. Ouvert à tous.
- Fête à l'école St Joseph Ste Marie : chants et danses irlandaises. Après- midi réservé aux parents et amis de l'Ecole. Dirigés par Gaetan Louvel de l'Ecole de Musique et Laurent Hemet, de Musique-Expérience.

Mardi 19/03 Vernissage de l'exposition de photos *Pierres et brumes* de Nicole Meysson, Bibliothèque intercommunale, 18h.
Animation musicale par les élèves de l'Ecole de musique
Visible jusqu'au 30 mars.

Jeudi 21/03 Soirée cinéma *Le libraire de Belfast*, par Cinéparlant, au Big Ben (place Littré).
Suivi d'une animation musicale. 20h30. Entrée plus consommation.

Samedi 23/03 stage enluminure celtique, rue Saint Gervais,15h-18h, 20€ Pour les + 10 ans.
Réservation obligatoire au 06 20 20 53 29

Samedi 23/03 et dimanche 24/03 soirée Théâtre *Le baladin du monde occidental*, de J.M. Synge, au lycée Littré (salle du tennis de table), samedi 20h30, dimanche 17h 8€ (TR 5€)

Jeudi 28/03 Soirée littérature irlandaise contemporaine, par Les Amis de la Bibliothèque et du Livre, 20h, Bibliothèque intercommunale gratuit ouvert à tous. Animation par les élèves de l'Ecole de Musique.

Samedi 30/03
- stage de danses irlandaises, organisé par Les Pieds au Plancher, salle Saint Martin des Champs, 10€ Réservations et renseignements au 0233682032
- Fest Noz avec les Pieds au Plancher et Fol K Danse, salle de Saint Martin des Champs 7€

Pendant le festival

Projection d'un film documentaire sur l'Irlande les samedis après-midi à la Bibliothèque intercommunale. Grand choix de livres (romans, documentaires) et de musique irlandaise.

Affiches sur l'Irlande réalisées par les élèves de la Maison Familiale Rurale de Vains-Saint-Senier, exposées dans les vitrines d'Avranches

Lecture de poèmes et textes littéraires par les Ateliers Théâtre jeunes du Centre culturel



Contact

Marie-Hélène Dodier
mh.dodier@gmail.com
02.33.58.17.17

Languettes, tirettes… le livre s'anime au Scriptorial

Jusqu'au 02 juin 2013
Au Scriptorial

La nouvelle exposition temporaire du Scriptorial consacrée au « Pop-up » et autres livres à système saura ravir toute la famille.

Cette exposition retrospective est née d'un constat que le livre animé date de la fin du moyen-âge. Certains manuscrits comprenaient déjà des figures à languettes que l'on peut soulever. Une exposition qui va permettre de découvrir la grande variété des livres à système : à tirettes, figures mobiles, à volets ou à disques jusqu'au « pop-up » contemporains, en passant par le livre carousel…

L'inventivité des ingénieurs papier et des créateurs abonde au fil des siècles. Ces livres animés ingénieux et imaginatifs connaissent un grand enthousiasme en Grande-Bretagne et aux États-Unis depuis les années soixante-dix et maintenant en France.

Ils nous offrent un spectacle d'une grande variété. Ils créent un effet de surprise, notamment la magie des « pop-up » où l'image apparait en trois dimensions, comme une explosion à chaque page tournée. Une exposition pour le plus grand plaisir des spectateurs de tous âges.

Organisée et réalisée en collaboration avec de nombreuses bibliothèques et collectionneurs, cette exposition est destinée à faire découvrir au public ces créations de papier, peu connues ou méconnues, sous leurs différents aspects.



Plus d'infos

Scriptorial d'Avranches
Place d'Estouteville
Tél. : 02.33.79.57.00

Autour de l'exposition

> Visite commentée de l'exposition

> Livret du jeune visiteur

> Petits déjeuners philo

à 10h30 au Scriptorial avec Sophie Legallois

Dimanche 3 mars

Que signifie l'expression « Garder une âme d'enfant » ?

Dimanche 7 avril

Question de Pinocchio : "Toutes les vérités sont elles bonnes à dire" ?

Dimanche 5 mai

Blanche neige, Le petit Chaperon rouge, La belle au bois dormant, Cendrillon, La petite sirène… Quelle image de la femme véhiculent les contes de fées. Cette image peut-elle encore parler aux petites filles d'aujourd'hui ?

Dimanche 2 juin

On oppose souvent le divertissement au sérieux des études, le monde des loisirs à celui du travail. Est-ce justifié?

> Goûters contés

à 16h au Scriptorial avec Élisabeth Abécassis

Samedi 23 mars :

"Alice au Pays des Merveilles"

Samedi 13 avril :

"Pierre et le Loup"

Samedi 25 mai :

"Le Petit Prince"

> Ateliers de création de pop up

Mercredi 6 mars et mercredi 24 avril :

Atelier de découverte du pop-up avec Céline Muzaton, de 14h à 16h30 à la Maison Bergevin : réalisation d'une carte pop-up

Samedi 2 mars et jeudi 2 mai :

Atelier d'initiation à l'origami avec Céline Chevé, de 14h à 16h30 à la Maison Bergevin

Autres dates

Victor Hugo, l'homme océan
Au Scriptorial du 14 juin au 15 septembre 2013

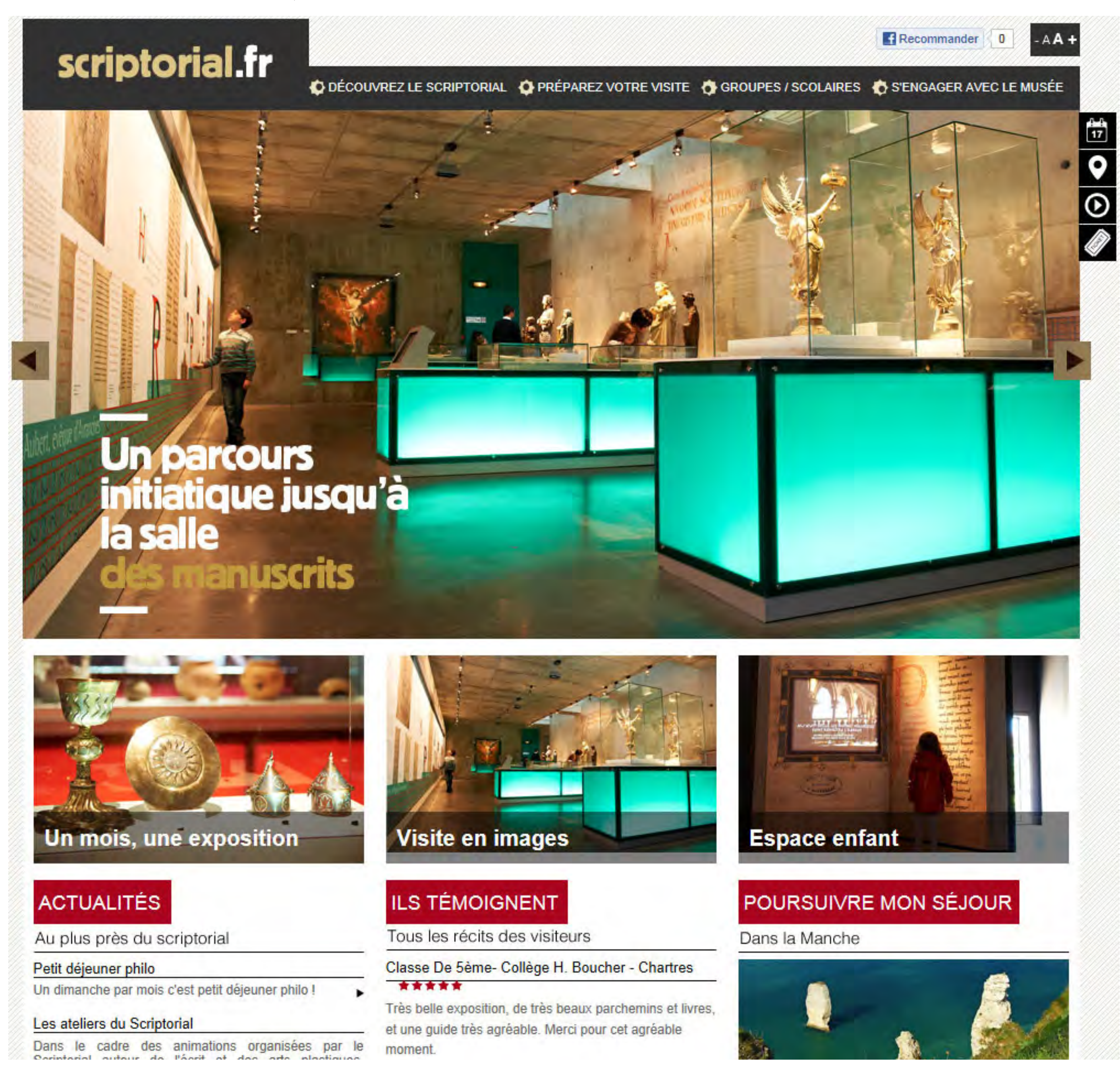
Les Travailleurs de la mer en Normandie
Au Musée d'Art et d'Histoire, du 1er juin au 30 septembre 2013

Personnalités normandes & Victor Hugo
Exposition à l'Office du Tourisme (été 2013)

pARTages
Au Scriptorial du 21 septembre au 31 décembre 2013

Scriptorial : le nouveau site Internet est en ligne

Pour compléter sa nouvelle campagne de communication, la ville a souhaité mettre en ligne un nouvel outil performant, destiné aux internautes. Désormais, depuis quelques semaines, le site Internet est à votre disposition. Vous pouvez y trouver toutes les informations sur le musée : les infos pratiques, les visites, les expositions, les rendez-vous… De manière ludique vous pourrez naviguer et vous informer tout au long de l'année sur le Scriptorial.



A noter dans votre agenda

Du 9 au 24 mars
Le Printemps des Poètes

19 et 20 mars
Théâtre musical « Neige Noire »

5, 6 et 7 avril
Les Journées des Métiers d'Art

26, 27 et 28 avril
Salon de l'Habitat

27 et 28 avril
Foire aux plantes

25 mai
50ème anniversaire du jumelage Avranches-Korbach (Allemagne) et 20ème anniversaire du jumelage Avranches-Crediton (Grande-Bretagne)

1er et 2 juin
Les Rendez-Vous aux Jardins

Plus d'infos

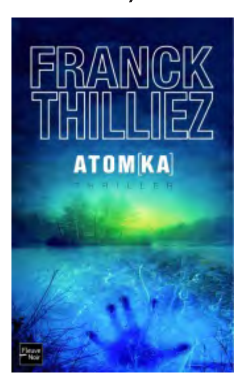
Office Municipal de Tourisme
Rue du Général de Gaulle
Tél. : 02.33.58.00.22
www.avranches.fr

Les coups de coeur de la bibliothèque intercommunale

Rubrique réalisée par l'équipe de la bibliothèque intercommunale E. Hericher.

Espace adultes

Atomka / Franck Thilliez
Fleuve noir, 2012.

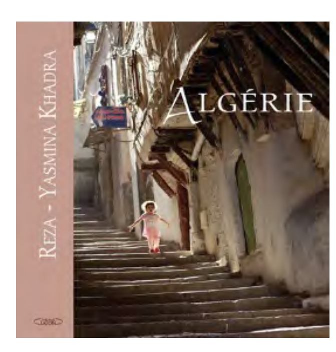


Lucie Henebelle et Franck Sharko, policiers dans la fameuse section criminelle du 36, Quai des Orfèvres, tentent de se remettre d'un drame qui a failli les séparer. Ils essaient de faire un enfant, en vain. Et à quelques jours de Noël, ce qui les attend est loin d'être l'annonce d'un heureux événement. À l'heure où tout le monde rentre se réchauffer, le froid, la mort et les souvenirs maudits guettent.

Une affaire d'envergure démarre alors… et tandis qu'elle s'accélère, Sharko est confronté à de vieux démons. Une ombre évolue dans son sillage, jouant avec lui de manière dangereuse, et semblant particulièrement lui en vouloir. Un duel secret et cruel s'engage alors, détruisant le flic à petit feu.

Nous retrouvons ici les deux héros meurtris par la vie, mais qui mènent ensemble cette nouvelle enquête liée au nucléaire, qui les entrainera de Paris à Tchernobyl, en passant par Annecy ou le Nouveau Mexique. Comme toujours avec Franck Thilliez : un régal !

Algérie / Reza et Yasmina Khadra
Ed. Michel Lafon, 2012.



Conçu conjointement par Yasmina Khadra, écrivain internationalement connu, né dans le Sahara algérien, et l'Iranien Reza Deghati célèbre reporter photographe humaniste, ce superbe ouvrage est un hymne éclatant à la beauté de l'Algérie.

Entre la plume du doux poète amoureux de sa terre maternelle et l'objectif complice de Reza producteur d'images significatives, témoin des réalités d'un peuple et d'un pays, on fait le tour de l'Algérie (Alger, le Nord-Ouest, la Kabylie et le Grand Sud) en s'arrêtant sur chacune des spécificités qui la rendent unique, au plus près des hommes ,très loin des cartes postales pour touristes.

« L'Algérie ne se raconte pas, elle se vit. Il ne vous reste qu'à boucler vos bagages ». C'est Yasmina Khadra qui le dit et il sait de quoi il parle !

Espace enfants

Seul sous la pluie / Charlotte Moundlic
T. Magnier, 2012.- (Petite poche).
Roman à partir de 7 ans.



Un petit garçon vit seul avec sa mère. Celle-ci enchaîne les contrats de travail précaires. Le quotidien est difficile. L'enfant se fait tout petit, tout sage et raisonnable pour aider sa maman si gentille, mais si fatiguée. Mais un jour, elle est plus découragée que d'habitude, alors il décide de partir pour ne plus être un poids…Difficile de ne pas être touché par le courage et la détermination de ce petit garçon de 8 ans, qui a grandi avant l'âge.

Hier tu comprendras / Rebecca Stead
Nathan, 2011.
Roman à partir de 11 ans.



Des personnages simples et attachants, aux prises avec les petits évènements de la vie quotidienne. Beaucoup d'humanité, une dose d'humour, un méli-mélo de questions et de suspens, le temps qui s'emmêle (d'où le titre), une intrigue surprenante, une pointe de science-fiction.

Tels sont les ingrédients de ce roman irracontable et passionnant ; donc si vous voulez en savoir plus… Mais attention : quand vous l'aurez commencé vous ne pourrez rien faire d'autre avant de l'avoir terminé !

Discothèque

Théodore Paul & Gabriel, « Please her, please him »
Folk (musique) : France



Avec leurs prénoms masculins et leurs allures de dandys, ces jeunes parisiennes chantent comme si elles avaient grandi dans les années 70 et nous livrent des ballades qui oscillent entre pop, rock et folk. Laissez-vous bercer par leurs mélodies et dès la seconde écoute, vous aurez trouvé votre chanson préférée.

Arvo Pärt, « Adam's lament »
Musique classique : Estonie

ARVO PÄRT
ADAM'S LAMENT

Voici l'un des opus les plus fascinants du compositeur contemporain. C'est l'histoire d'Adam qui devient le spectateur bouleversé des conflits fratricides entre ses fils Caïn et Abel. Arvo

Pärt en a écrit une pièce s'inscrivant dans la tradition chorale orthodoxe et s'inspirant du chant grégorien. A l'écoute de cette musique si sensorielle, les yeux se ferment et l'âme s'ouvre.

Echos de la vie municipale avranchinaise par l'opposition

SUR LES FINANCES DE LA VILLE

Les prochaines élections municipales sont en vue et déjà le Maire, lors de ses vœux 2013 à la salle Victor Hugo, fait son bilan et assure les Avranchinais que, grâce à sa bonne gestion, la situation financière de la Ville est parfaitement saine, ce qui permettrait de réduire non seulement la dette, mais également de réduire les impôts locaux de la ville au titre du budget 2013.

Le Maire en réalité, comme à son habitude, utilise la bonne méthode « Coué ». Il procède uniquement par affirmation. Même s'il ne faut pas sombrer dans la sinistrose ambiante, **la réalité est toute autre**.

En ce qui concerne la dette d'abord, les chiffres sont clairs. Quand le Maire a pris possession des finances de la ville d'Avranches **en 2001, l'endettement de la ville était de 8 817 328 €**.

En 2011, l'endettement était de 8 578 378 €. La baisse de l'endettement **en 11 ans de gestion municipale par le Maire actuel n'a donc été que de 240 000 €**. Au titre de l'année 2012, on ne peut pas s'attendre à un miracle !

Le Maire ne peut donc pas affirmer que grâce à sa bonne gestion, la dette a été réduite de façon significative alors que parallèlement, **il a vendu des quantités d'immeubles pour près de 3 300 000 €**, immeuble ETP, immeuble de la société NV TRANS, caserne des pompiers, Maison de Tonge ainsi que d'autres immeubles encore.

Afin de rassurer les Avranchinais sur la bonne santé des finances de la ville, le Maire prétend que celle-ci ne rencontrerait aucune difficulté pour trouver des financements auprès des banques alors que nous savons que lors d'un des derniers emprunts souscrits par la Ville, les organismes financiers ne s'étaient pas bousculés pour répondre au besoin de la ville et **que les taux pratiqués étaient désormais ceux pratiqués aux particuliers, ce qui démontre le niveau de confiance des banques à l'égard de la ville**.

SUR LA PROMESSE DE BAISSE DES IMPOTS

Le Maire, avant les précédentes élections municipales, avait réduit de façon quasi imperceptible le montant des impôts locaux et ceci afin de s'assurer de sa réélection. Aujourd'hui, il tente de faire le même tour de passe-passe, **c'est-à-dire réduire les impôts la dernière année de son mandat juste avant les élections**. Dans le cadre de la campagne, il prétendra comme il l'avait fait lors de la précédente campagne, qu'il poursuivra la baisse des impôts, ce qu'il n'a jamais fait puisque **les taux ont ensuite été maintenus**.

En raison des taux élevés d'imposition de la ville et d'une politique immobilière peu attractive pour les jeunes couples, les nouveaux habitants préfèrent se loger en périphérie de notre ville.

Le Maire cependant continue de ne pas vouloir regarder les choses en face, et lorsque les chiffres officiels annonçant **une nouvelle baisse de la population** sont communiqués, il prétend que ceux-ci ne sont pas exacts.

Pourtant le mode de calcul du recensement est effectué de la même façon sur le plan national et sur Avranches.

Allons-nous descendre sous les 8 000 habitants ?

SUR LES ORDURES MENAGERES

Le Maire prétend, cette fois avec sa casquette de Président de la Communauté de Commune, que le nouveau système de collecte qui a été mis en place n'est peut être pas parfait mais que le but poursuivi est atteint puisque conforme au Grenelle de l'environnement. Il permet de réduire le tonnage des ordures ménagères en favorisant le tri sélectif.

S'il admet qu'il y a bien entendu quelques petits dysfonctionnements, il s'empresse d'ajouter qu'il n'a pas de baguette magique pour tout régler en un instant, mais que les personnes qui critiquent ce nouveau mode de collecte seraient en quelque sorte des démagogues, des adeptes de la politique politicienne.

Pour les Avranchinais, comme pour les habitants des autres communes, il ne fait aucun doute que les poubelles ne sont ni de droite ni de gauche. En l'espèce, il ne s'agit pas de quelques petits dysfonctionnements auxquels les usagers sont confrontés, mais manifestement le problème a été mal étudié et mis en place de façon précipitée et c'est ce qui aboutit aujourd'hui à cette gronde que le Maire ne veut pas entendre.

Nous proposons la mise en place d'un comité consultatif entre les représentants des usagers et la communauté de communes pour arrêter ensemble les mesures urgentes qui doivent être mises en place pour remédier d'urgence à cette situation.

C'est vrai que le Maire par principe ne veut pas d'opposition et de contestation et pourtant parfois c'est bien utile d'entendre une autre approche. **Nous ne pouvons que regretter de n'avoir pu être représentés à la Communauté de Communes**. Les choses auraient été certainement différentes.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Le groupe d'opposition : J.P GOUEDARD, C. LAVIEILLE, P. DROULLOURS, J. RESTOUX, N. TACHE et M. FAUCHON.

AVRANCHES AGIR ENSEMBLE
1, rue Saint-Martin - 50300 Avranches
Tél. : 02.33.58.39.03





Traiteur - Organisateur de Réceptions

Le Faisan Doré

S.a.r.l. Bordais Traiteur

Z.A. Maudon
PONTS/AVRANCHES
02 33 68 23 88

bordais.andré@wanadoo.fr - Site : www.lefaisandoré.fr











Avranches communication publicité,... Les deuxième, troisième et quatrième pages de couverture sont dédiées à la publicité. N'hésitez pas à contacter le service communication pour discuter de vos projets de communication. Tél. 02 33 89 29 50 - www.ville-avranches.fr